

**LA PAROLE À ... Pierre-Alain Blanc,
Président du Comité**

*On a imaginé, on a pensé, on a copié,
on s'est beaucoup rencontré.*

*Il a fallu convaincre, accepter que des
structures existantes disparaissent
et construire un nouveau associatif
adapté à notre district.*

*Ce regard sur le passé vieux de 2 ans
permet de remercier les acteurs de ce
long métrage à 4 niveaux.*

- *Les représentants des législatifs et
des exécutifs des 66 communes
du nouveau district de Morges qui
ont cru à cette Association rassem-
bleuse;*
- *Les Comités et les présidents des
4 anciennes associations qui ont
accepté de disparaître pour renaître
autrement;*
- *La coordinatrice régionale de
l'ARC, Mme Carine Cavin et sa*

*collaboratrice Mme Cosette Pittet;
ainsi que le Comité et l'ensemble
des structures de l'ARC, associa-
tion qui a servi de phare pour gui-
der à bon port le nouveau bateau
ARCAM;*

- *Les membres de cette nouvelle
Association, délégués, comité exé-
cutif et bureau qui se sont pleine-
ment engagés dans cette aventure
et n'ont jamais compté leur temps.*

*Ce 1er octobre, moment de ce 1er
édito, marque le début opérationnel de
l'ensemble des collaborateurs de l'AR-
CAM. Les 2 dames déjà en place sont
rejointes par 2 messieurs, M. André
Brice, délégué à la promotion écono-
mique et M. Luca Maurizio délégué
pour l'aménagement du territoire.*

Bon vent à l'ARCAM !

Les 100 jours !

*Vous avez sous les yeux le premier
numéro de l'ARCAM-info, publication
qui vous informe des travaux menés
par le comité exécutif de l'association
et par l'équipe opérationnelle.*

*Comme le veut une tradition de plus
en plus établie, le premier bilan se fait
généralement après le 100e jour d'ac-
tivité.*

*Dès lors, vous trouverez dans cette
première édition un compte-rendu des
principaux évènements vécus depuis
le 1er juillet 2009.*

*Ce bulletin vous sera périodiquement
adressé de manière à ce que vous
puissiez prendre connaissance de
l'actualité de l'association et de ses
projets.*

*Le Comité espère qu'il saura retenir
votre attention et vous incitera à lui
transmettre également toute demande
en lien avec ses activités.*

L'INSTALLATION

La création d'une association ne se
passe bien évidemment pas sans une
phase éminemment logistique : achats
mobilier, aménagement de locaux,
mise en place des réseaux télépho-
niques et informatiques, tout autant
de tâches multiples et chronophages
mais ô combien essentielles pour la
bonne marche opérationnelle.

Parallèlement, d'autres actions, tout
aussi importantes, étaient effectuées
par le personnel déjà en place et le co-
mité : procédures d'engagement pour
les postes vacants, élaboration d'une
identité visuelle via un appel d'offres

à différents bureaux spécialisés, mise
en place des procédures comptables
et financières.

Aujourd'hui, l'association est matériel-
lement en place et, depuis le début du
mois, tous les postes sont maintenant
occupés. Le Comité espère que ses
membres voudront bien admettre en-
core une phase de démarrage pour les
dernières personnes arrivées mais il
s'assurera d'une transition aussi cour-
te que possible.



ECONOMIE : DE NOMBREUSES DEMANDES DÉJÀ TRAITÉES

Avant même son entrée en service, l'ARCAM a déjà dû fournir des prestations en matière de développement économique :

- 4 demandes d'entreprises à la recherche de terrains ou de locaux dans la région ont dû être traitées.
- 5 préavis ont été élaborés pour que des porteurs de projets à vocation économique puissent obtenir des aides financières cantonales. A l'heure actuelle, seule une demande est encore en attente de décision, toutes les autres ont obtenu l'aval du service de l'économie. C'est d'ores et déjà plus de Fr. 600'000.- d'aides cantonales qui viendront soutenir les projets régionaux.
- Plusieurs séances avec des différentes instances (SELT, CODEV, etc.) ont garanti une communication optimale dans le domaine de l'économie.



DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : NOUVEAUTÉS ET CONTINUITÉ

Ce domaine n'est pas resté inactif non plus puisque plusieurs opérations ont été poursuivies :

- Le projet initié sous l'égide de l'ARC visant la réalisation d'une étude régionale sur l'approvisionnement en eau dans la région de la Venoge, du Veyron et de la Morges a désormais consistance puisque, durant l'été, pratiquement toutes les Municipalités concernées ont accepté d'adhérer à ce projet et de le cofinancer. Dès lors, le mandat a pu être confirmé au bureau d'ingénieur retenu dans le cadre de l'appel d'offres.
- Répondant aux besoins ou aux attentes de nombreuses communes, un programme de formation destiné aux autorités et au personnel communal est en cours d'élaboration et fera l'objet d'une communication particulière tout prochainement.
- Enfin, reprenant une activité de l'ACRM, l'ARCAM s'est occupée de facturer aux communes la part de couverture du déficit leur revenant pour les prestations du Pyjam'Bus 2008.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : DÉJÀ DES PROJETS D'ENVERGURE

L'ARCAM est d'ores et déjà impliquée dans les dossiers suivants :

- La consultation engagée par le SDT au sujet de l'étude «Portrait du coeur du canton» a fait l'objet d'un premier examen attentif. Cependant, un délai supplémentaire jusqu'à la fin de l'année a été demandé aux instances cantonales pour permettre aux communes et à notre délégué «Aménagement du territoire» une évaluation précise de l'impact de ce document.
- Le suivi du projet de Parc jurassien vaudois demeure également une opération importante. Ce projet a été récemment approuvé par l'office fédéral de l'environnement qui lui a alloué un soutien financier de Fr. 600'000.- pour lui permettre, d'ici 2011, de mettre en place des mesures propres à valoriser ce patrimoine naturel et paysager tout en respectant les principes du développement durable et, sur cette base, de déposer une demande à la Confédération pour obtenir le label «Parc d'importance nationale».



L'ARCAM, UNE ASSOCIATION QUI COMMUNIQUE

Avant même son existence formelle, le groupe de travail en charge de son élaboration avait mis un point d'honneur à informer de son évolution toute personne ou instance concernée par ce projet. Les deux rapports transmis en 2008 pour permettre aux autorités exécutives et législatives communales de prendre valablement position à son sujet l'attestent.

Aujourd'hui en activité, ce souci demeure. Durant ces premiers mois d'activité, l'ARCAM a engagé les actions de communication suivante :

- Transmission d'un document présentant les prestations de l'association, ses coordonnées et ses équipes exécutive et opérationnelle.
- Présence, par l'élaboration d'un stand ad hoc, à AubonnExpo (août) et l'Expo de Cossonay (octobre) de manière à se faire connaître à une plus large échelle.
- Création du «Arcam info», publication informative ponctuelle du Comité.